



Le bureau de l'Entente cyclo Milizac qui accueille, tout au long de l'année, les cyclotouristes pour des sorties les jeudis et dimanches à 9 h.

La 21^{ème} assemblée générale de l'Entente cyclo Milizac (ECM) s'est déroulée dimanche matin, en présence d'un grand nombre d'adhérents. Bernard Omnès, son président, a retracé les moments forts de l'année 2018 : l'organisation du brevet de 300 km en prévision de Paris Brest Paris ; les sorties à la journée du côté de Sizun, Roscoff, Châteaulin et la Martyre ou encore le déplacement en Ardèche (12 au 19 mai), et en Anjou (2 au 9 juin) en coopération avec Lumina sport.

L'accent a été mis sur les bienfaits du vélo, mais aussi les dangers de l'envie de se surpasser en groupe, la visite médicale n'étant pas obligatoire tous les ans. À ce propos, les membres du bureau la conseillent vivement.

La vigilance de mise sur la route

Plusieurs projets sont en vue pour 2019 : de nouveau le 300 km (27 avril), le qualificatif pour le Paris Brest Paris, le passage du PBP à Brest et les sorties à Sizun (4 mai), dans le Lot (18 au 25 mai), ECM/Lumina (1^{er} juin au 8 juin). À noter, les sorties à la journée sont reconduites.

Le délégué sécurité, André Cléach, a fait un point sur la sécurité et incite les cyclistes à respecter le Code de la route et faire preuve de beaucoup de vigilance : trop d'accidents ont été recensés en 2018.

Le nouveau conseil d'administration pour 2019. Président, Bernard Omnès ; vice président, Bernard Rozec secrétaire, Bruno Lefebvre ; secrétaire adjoint, Gildas Paugam ; trésorier, Rénato Cuccia ; trésorier adjoint, Michel Doumap ; responsable sécurité, André Cléach. Membres : Gérard Cariou, Christian Quéré, Jean-François Cabon et Jean Luc Madec.;